



APPEL A LA VIGILANCE CONTRE LE FEU BACTERIEN

De nombreux foyers de feu bactérien sont toujours présents dans le canton de Vaud.
Afin de limiter les risques, une surveillance accrue est demandée. Le feu bactérien ne présente aucun danger pour l'alimentation humaine.

Le feu bactérien est une maladie bactérienne hautement contagieuse et extrêmement dangereuse qui infeste les arbres fruitiers à pépins (pommiers, poiriers, cognassiers) ainsi que diverses plantes sauvages ou d'ornement.

Toute infestation par le feu bactérien doit être annoncée à la commune.

Reconnaissance du feu bactérien

La reconnaissance assurée du feu bactérien sur le terrain n'est pas toujours possible pour les spécialistes. Dans les cas douteux, une analyse de laboratoire est nécessaire. Il y a toutefois des symptômes typiques qui confirment les soupçons.

Symptômes

- mort d'appendices floraux entiers
- les feuilles se colorent de façon brune à partir du pétiole
- les pousses se courbent en forme de U
- les feuilles deviennent brunes, ont un aspect de cuir et restent accrochées à l'arbre (tout au long de l'hiver)
- des gouttelettes d'exsudat jaune à blanc (voire rouge) s'écoulent de l'écorce



Espèces touchées

Le feu bactérien ne touche que les plantes du groupe des rosacées semblables aux pommiers, c'est-à-dire les plantes cultivées qui ont un fruit ayant une cavité pour les pépins et une mouche :

fruits à pépins : pommes, poires, coings

plantes ornementales : cotonéasters, pyracanthas, photinia et chaenomeles (pommier du Japon)

plantes sauvages : aubépines, alisier blanc, sorbiers.

NE PAS TOUCHER LES PLANTES SUSPECTES : RISQUE DE CONTAMINATION D'AUTRES PLANTES.

Toute infestation par le feu bactérien doit être annoncée au service technique de la commune – 021 785.61.60 – qui prendra les mesures qui s'imposent.

Plantes interdites dans toute la Suisse

Cotonéaster sauvage, Cotonéaster horizontal
ou *Cotoneaster acuminatus*



Photinia davidiana



QUATRE AUTRES MENACES MERITENT NOTRE VIGILANCE.

LES NEOPHYTES ENVAHISSANTES

Ce sont des plantes exotiques qui se répandent massivement, menacent les plantes indigènes et peuvent présenter des risques pour la santé humaine.

Parmi elles nous trouvons :



Solidage – verge d'or



Renouée asiatique



Berce du Caucase



Ambroisie élevée

LA PYRALE DU BUIS

La pyrale du buis est une chenille qui, d'avril à octobre, peut anéantir en quelques jours des quantités énormes de buis. C'est pourquoi il faut pratiquer des contrôles réguliers et si besoin des traitements.



LE DEPERISSEMENT DU BUIS

Une nouvelle maladie du buis a récemment fait son apparition. Le champignon pathogène des buis *Cylindrocladium buxicola* endommage les feuilles et les tiges. Les plantes atteintes dépérissent rapidement. Les spores résistantes formées dans le sol par le champignon empêchent de replanter des buis pour remplacer les plantes mortes.



LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea pityocampa*.

Un animal potentiellement dangereux

En milieu urbain, les chenilles posent des problèmes pour la santé humaine et notamment pour le personnel travaillant dans les domaines de la foresterie et de l'horticulture. Les chenilles présentent dans les nids, arborent sur la face dorsale de très nombreux poils urticants. Dès que les chenilles se sentent menacées, elles libèrent leurs poils, formant ainsi un barrage venimeux autour de la colonie. Ces poils urticants s'accrochent dans les muqueuses et sur la peau, provoquant d'importantes démangeaisons et des troubles parfois graves. Les poils urticants conservent leurs propriétés plusieurs années après la disparition des chenilles, à l'abri dans les nids. Le danger est particulièrement important pour les animaux.



SI VOUS OBSERVEZ L'UNE OU L'AUTRE DE CES MENACES SUR LE TERRITOIRE, VOUS DEVEZ EN AVISER IMMEDIATEMENT LE BUREAU TECHNIQUE DE LA COMMUNE – 021 / 785 . 61 . 60 - QUI PRENDRA LES MESURES QUI S'IMPOSENT.

Pour plus d'information, nous vous conseillons les sites suivants :

FEU BACTERIEN

- <http://www.agroscope.admin.ch/feuerbrand/index.html?lang=fr>
- <http://www.vd.ch/themes/economie/agriculture/paiements-directs-et-autres-contributions/police-phytosanitaire-cantonale/feu-bacterien/>
- <http://www.jardinsuisse.ch/fr/dienstleistung/maladies-des-vegetaux/feu-bacterien.html>

LES NEOPHYTES ENVAHISSANTES

- <https://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/>
- <http://www.bafu.admin.ch/biodiversitaet/09466/09468/index.html?lang=fr>
- http://www.jardinsuisse.ch/fileadmin/user_upload/download-center/Neophytes.pdf
- http://www.neophyt.ch/pdf/Plantes_et_animaux_invasifs.pdf
- <http://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/flore-et-champignons/plantes-envahissantes/>

LA PYRALE DU BUIS

- [http://www.jardinsuisse.ch/fileadmin/user_upload/download/Horticulture romande PDF/HR%2012%202012_16_Pyrale du buis Luttebio.pdf](http://www.jardinsuisse.ch/fileadmin/user_upload/download/Horticulture_romande_PDF/HR%2012%202012_16_Pyrale_du_buis_Luttebio.pdf)
- <http://www.vol.be.ch/vol/fr/index/landwirtschaft/landwirtschaft/pflanzenschutz/pflanzenschutzberatung/Buchsbaumzuensler.html>
- [http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/cqfd/4840852.html/BINARY/Pyrale du buis.pdf](http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/cqfd/4840852.html/BINARY/Pyrale_du_buis.pdf)

LE DEPERISSEMENT DU BUIS

- http://www.jardinsuisse.ch/fileadmin/user_upload/download-center/p_19.pdf
- <http://www.wsl.ch/fe/walddynamik/waldschutz/pilze/MaladiesBuis>

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

- <http://www.vd.ch/themes/environnement/forets/informations-techniques/chenilles-proceSSIONNAIRES/>
- [http://ge.ch/nature/media/nature/files/fichiers/documents/proceSSIONNAIRE du pin 0.pdf](http://ge.ch/nature/media/nature/files/fichiers/documents/proceSSIONNAIRE_du_pin_0.pdf)

Vous trouverez toutes ces références sur le site de la commune : <http://www.epalinges.ch>

La Municipalité vous remercie de votre collaboration et vous souhaite un bel été.